

Date de mise à jour : 8/09/2020

ACCUEIL DU PUBLIC COIFFURE

Unité de travail

- » Accueil
- » Zones de prestations (Shampooing au bac, coupe brushing, coloration, permanente, rasage) partie shampooing, technique et coiffage
- » Réserve
- » Encaissement et vente produits

Intitulé des risques

- » Risque biologique, infection virale

Situations dangereuses

Embauche / Débauche :

- » Vestiaire : prise / dépose des affaires personnelles, ajustement de la tenue de travail et les Équipements de Protection Individuelle (EPI).

→ *Ces situations favorisent la transmission du virus et donc la contamination par contact direct et indirect.*

Accueil des clients, encaissement, zone de vente :

- » Conversation avec un client potentiellement contaminé.
- » Proximité avec un client potentiellement contaminé (moins d'un mètre).
- » Toux ou éternuements d'un client contaminé.
- » Manipulation de produits touchés par des clients potentiellement porteurs du virus.
- » Paiement par espèce, chèque, carte bancaire.

→ *Ces situations favorisent la transmission du virus et donc la contamination par projection de gouttelettes ou par contacts (indirects notamment).*

Prestations :

- » Contact / Proximité avec un client potentiellement contaminé (moins d'un mètre), lors du shampooing, de la prestation technique, de la coupe et du coiffage.
- » Manipulation d'outils, de produits et de mobiliers qui ont été au contact des clients potentiellement contaminés.
- » Conversation / proximité avec un client potentiellement contaminé (moins d'un mètre).
- » Toux ou éternuements d'un client contaminé.

→ *Ces situations favorisent la transmission du virus et donc la contamination par projection de gouttelettes ou par contacts (indirects notamment).*

Mise en place et rangement des produits :

- » Manipulation d'outils, de produits et de mobiliers touchés par des clients potentiellement contaminés.

→ *Ces situations favorisent la transmission du virus et donc la contamination par projection de gouttelettes ou par contacts (indirects notamment).*

Date de mise à jour : 8/09/2020

Livraisons :

- » Conversation et signature de bordereaux, lors de la livraison de matériel ou matière première, avec une personne potentiellement contaminée.
 - » Prise en charge (manutention) de la marchandise manipulée par une personne potentiellement contaminée.
- *Ces situations favorisent la transmission du virus et donc la contamination par projection de gouttelettes ou par contacts (indirects notamment).*

Pause déjeuner et autres :

- » Prise de la pause déjeuner et/ou pauses café/cigarette dans un environnement contaminé.
- » *Ces situations favorisent la transmission du virus et donc la contamination par projection de gouttelettes ou par contacts (indirects notamment).*

Gravité potentielle

Même si la plupart des cas avérés sont bénins, la **gravité potentielle** d'une contamination par le COVID19 doit être **considérée comme maximale** car potentiellement mortelle.

Selon notre référentiel, la gravité potentielle serait donc de 4.

Mesures de prévention à mettre en œuvre pour...

Embauche :

- » Afin d'éviter les regroupements et de limiter les rencontres dans les vestiaires, échelonner dans le temps, l'arrivée des salariés et espacer les rangements.
- » Donner la consigne aux salariés d'arriver masqués, de se laver les mains en arrivant au salon et de se rendre directement dans les vestiaires à l'arrivée, de se changer rapidement puis de rejoindre directement leur poste de travail.
- » Assurer un nettoyage régulier des locaux de travail et une désinfection régulière des surfaces pouvant être contaminées (poignées de portes, interrupteurs...).

Accueil :

- » Afficher sur la vitrine à l'entrée les conditions particulières d'accueil.
- » Faire patienter les clients à l'extérieur du salon et ne les faire rentrer que pour l'accueil avant prestation (prévoir affichage sur la vitrine).
- » Adopter des règles de circulation dans le salon : Situation idéale = 1 porte d'entrée et 1 porte de sortie.
- » Limiter le nombre de clients en fonction de la superficie du salon et afficher à l'entrée la règle de distanciation sociale (1 m) : tracer au sol au niveau de la caisse.
- » Établir un parcours de circulation dans le salon : 1 seul sens de circulation, de façon à éviter la promiscuité des clients (en fonction de la superficie du local).
- » Mettre à disposition du personnel des masques barrières ou chirurgicaux.
- » Installer, si besoin, un fauteuil d'attente avec un revêtement nettoyable.
- » Instaurer le port du masque obligatoire pour les clients.
- » Disposer une solution hydroalcoolique à l'entrée des locaux et demander aux clients de l'utiliser en entrant.
- » Instaurer le port de masque obligatoire par les salariés. Former les salariés à la mise en place et au renouvellement de ces Équipements de Protection Individuelle.
- » Accueillir uniquement sur rendez-vous et bien les espacer dans le temps.
- » S'assurer que les clients n'ont pas de symptômes (fièvre, toux, symptômes digestifs) lors de la prise de RDV et à l'arrivée de la cliente. Si nécessaire, reporter la prestation et lui conseiller de se rapprocher de son médecin traitant.

Date de mise à jour : 8/09/2020

Encaissement :

- » Protéger, si possible, la caisse avec un plexiglas.
- » Désigner 1 coiffeur sur le poste d'encaissement.
- » Se laver les mains après chaque prestation et chaque encaissement.
- » Privilégier le paiement par carte bancaire.
- » Prévoir un repose-monnaie pour le règlement en espèces.
- » Nettoyer le terminal de paiement après chaque encaissement.

Livraisons :

- » Demander aux livreurs de déposer la marchandise à l'entrée du salon.
- » Respecter les règles de distanciation lors des livraisons.
- » Prévoir un endroit dédié à la réception et dépôt des colis, à l'entrée du salon.
- » Respecter un temps d'attente pour le traitement de la livraison.
- » Désigner une seule personne pour la réception des livraisons et de son traitement, équipée d'un masque. Elle se lavera les mains après le traitement de la livraison.

Prestations :

- » Accueillir le client, en respectant la distance d'1 mètre (pour rappel : il doit porter un masque et s'être désinfecté les mains au gel hydroalcoolique).
- » Porter des gants vinyle pour les prestations techniques uniquement.
- » Prévoir des blouses, capes et serviettes à usage unique ou linge lavable à 60° C.
- » Respecter le protocole d'hygiène avant, pendant et après la prestation :
 - Lavage des mains avant et après chaque prestation,
 - Port de masque et blouse à usage unique pendant la durée du soin.
 - Désinfecter le matériel, le mobilier, les poignées de porte ...
- » Stocker le linge à laver dans un contenant fermé et se laver les mains après manipulation.
- » Aérer le salon plusieurs fois par jour.
- » Le cas échéant, laisser la VMC en fonctionnement en continu même en dehors des horaires d'ouverture, pour assurer un renouvellement d'air.

Pause et lieux communs :

- » Organiser les pauses pour limiter l'accès aux sanitaires, salle de pause et vestiaires afin de conserver les distances : établir un planning de roulement pour la prise des repas, échelonner l'arrivée dans les vestiaires.
- » Mettre à disposition le matériel et les produits nécessaires au nettoyage des emplacements repas. Rappeler les bonnes pratiques.
- » Assurer un renouvellement d'air suffisant.
- » Prévoir un lavage des mains avant et après chaque pause.

Débauche :

- » Échelonner les horaires de débauche, de manière à éviter les regroupements et à limiter les rencontres.
- » Se laver / désinfecter les mains avant de quitter son poste de travail.

Nettoyage :

- » Insister sur les points de contact réguliers : poignées, interrupteur, téléphone ...
- » Laver le linge à minimum 60° C.
- » Assurer un nettoyage régulier du local de travail et une désinfection régulière des surfaces pouvant être contaminées (poignées de portes, interrupteurs...).